

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00562 Numéro SIREN : 851 256 610 Nom ou dénomination : BG2H
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2021 sous le numéro de dépôt 4949

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 21 SEPT 2021

BG2H
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 85.000 euros
Siège social : 1 Rue Edouard Branly
ZA de Kervault
56230 QUESTEMBERG
R.C.S. VANNES 851 256 610

2021/4949

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 63.854,40 euros :

Origine

- Résultat de l'exercice : Bénéfice de 63.854,40 €

Affectation

- Affectation au poste « *Autres Réserves* » : 63.854,40 €

TOTAUX

63.854,40 € 63.854,40 €

Rappel des distributions antérieures

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende et autres revenus n'ont été distribués depuis la constitution de la Société.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Thibaud du BOISGUEHENEUC



2021/4949

Comptes Annuels

2020

SAS BG2H

1 RUE EDOUARD BRANLY
56230 QUESTEMBERG

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

QANTALIS ENTREPRISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région de Bretagne

Siège :
11, rue Anita Conti - CS 92162
56005 VANNES Cedex
Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41
Fax : +33 (0) 2 97 47 50 61
vannes@qantalis.com

Locminé :
PA de Talvern - Bignan - CS 90243
56503 LOCMINE
Tél : +33 (0) 2 97 60 09 35
Fax : +33 (0) 2 97 44 24 59
locmine@qantalis.com

Pontivy :
43, rue Jean Moulin
56300 PONTIVY
Tél : +33 (0) 2 97 25 03 11
Fax : +33 (0) 2 97 25 72 43
pontivy@qantalis.com

Josselin :
Cap Actions
9 rue des Douves du Lion d'Or
Tél : +33 (0) 2 97 93 16 13
Fax : +33 (0) 2 97 70 24 67
josselin@qantalis.com

Caudan :
374 rue de Kerlo
56850 CAUDAN
Tél : +33 (0) 2 97 33 14 03
Fax : +33 (0) 2 97 30 56 39
lorient@qantalis.com

Comptes Annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Comptes annuels

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société

SAS BG2H

Pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	924 622
Chiffre d'affaires	24 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	63 854

Fait à VANNES

Le 01/02/2021

CARDUNER CLAUDE
EXPERT COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS BG2H</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>1 RUE EDOUARD BRANLY 56230 QUESTEMBERT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>6</u>		
Numéro SIRET* <u>8 5 1 2 5 6 6 1 0 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	860 444
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
TOTAL (II) BJ			860 444	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
		Autres créances (3) BZ	CA	26 539
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
		Disponibilités CF	CG	26 879
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	
TOTAL (III) CJ		CK	53 418	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			10 760	
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			924 622	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BG2H		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 85 000)			DA	85 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	98 344	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	63 854	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	29 153	
	TOTAL (I)			DL	284 852	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	515 942	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	122 768	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	310	
	Dettes fiscales et sociales			DY	748	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	639 769		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	924 622		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	208 430
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS BG2H</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	24 000	FH		FI	24 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	24 000	FK		FL	24 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	24 001	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 503	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	277	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 844
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 624		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	16 376
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	70 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	70 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 188	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	8 188	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	61 811
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	78 188

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS BG2H		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	19 435	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	19 435	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(19 435)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(5 102)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	94 001	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	30 147	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	63 854	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires				19 435		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Comptes Annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BG2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 924 622 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 63 854 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le **21 SEPT 2021**

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

2021/4949

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Pour Rappel:

Immobilisations Financières :

- La société BG2H a acquis 100% des titres de la société A2P pour la somme de 802 122€ en date du 01/07/2019.
- Les frais d'acquisitions des titres ont été immobilisés pour la somme de 58 307€. Ils sont amortis sur une durée de 3 ans à compter du 01/07/2019.

Emprunt:

- La société a souscrit un emprunt de 600K€ pour l'acquisition des titres.

Garanties:

- Caution personnelle et solidaire de Mr Du Boisgheheneuc Thibaud à hauteur de 51 000€ pour une durée de 48 mois.
- Nantissement des titres A2P jusqu'au complet remboursement de la créance, à hauteur de 600 000€.
- Contregarantie à hauteur de 40% de son encours par BPIFRANCE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	860 444			860 444
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	860 444			860 444
ACTIF IMMOBILISE	860 444			860 444

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS A2P 56230 QUESTEMBERT	10 000	28 237	100,00	13 571
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	802 122	802 122			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 539 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	26 539	26 539	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	26 539	26 539	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 85 000,00 euros décomposé en 850 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
DU BOISGUEHENEUC THIBAUD 56000 VANNES	100,00	850,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 718	19 436		29 153
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 718	19 436		29 153
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières		19 436		
Exceptionnelles				

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 639 769 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	515 943	84 604	343 950	87 389
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 743	1 743		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310	310		
Dettes fiscales et sociales	748	748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	121 026	121 026		
Produits constatés d'avance				
Total	639 769	208 430	343 950	87 389
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	84 057			
(**) Dont envers les associés	121 026			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 121 026 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	310
Intérêts courus	1 743
Total	2 053

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 000		24 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	24 000		24 000

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2019, la société SAS BG2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BG2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 7 582 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
- Nantissement des titres A2P jusqu'au complet remboursement de la créance, à hauteur de 600K€	600 000
Autres engagements donnés	600 000
Total	600 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
- Cautionnement personnel et solidaire de Mr Du Boisgueheneuc à hauteur de 51000€ pour une durée de 48 mois.	51 000
- Contregarantie à hauteur de 40% de l'encours du crédit par BPIFRANCE : 600K€*40%	240 000
Autres engagements reçus	291 000
Total	291 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 0 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en pourcentage) :